EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE de FONSORBES Département de la Haute-Garonne - Arrondissement de Muret - Canton de Plaisance du Touch L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf juin, à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Envoyé en préfecture le 05/07/2023

ID: 031-213101876-20230629-2023 113-DE

Reçu en préfecture le 05/07/2023

Publié le 05/07/2023

L'an deux nine vingt-nois, le vingt-neur juin, à 16 ît 50, le Conseil Municipal de la	
commune de Fonsorbes s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation	
légale, sous la présidence de Mme SIMÉON Françoise, Maire.	
Présents: Mmes BEAUFORT, BOBO, BRUN, CALVO, GOSSELIN, LACOSTE, LE PRIOL, RIPOLL, ROUER, SIMÉON, STEMER, VALENTI et VOISIN MM. BAË, BARBA, BATAILLE, BONNET, BRIANTAIS, CHOUARD, FÉDOU, GAUTHIER, JÉROME, LERAT, LOUZON, MAILHÉ, RIVIER et SÉVERAC	Séance du 29 juin 2023 Acte n° 2023-113
Absent(s) représenté(s): Mme MARNAC a donné procuration à Mme ROUER Mme VITET a donné procuration à M. BATAILLE M. CANILLO a donné procuration à M. RIVIER M. FRANCHINA a donné procuration à M. SÉVERAC M. LORRAIN a donné procuration à M. FÉDOU M. PILET a donné procuration à Mme BOBO	Conseillers en exercice : 33
Absent(s):/	Conseillers présents : 27
Secrétaire de séance : Mme STEMER Sophie	Date de la convocation : 22 juin 2023
Thème: 4.2 - PERSONNEL CONTRACTUEL	
Objet : Création d'un poste contractuel - Service entretien	

M. SEVERAC Philippe, Premier Adjoint délégué au secteur "Ressources Humaines et Dialogue Social", rappelle au Conseil Municipal que l'article L. 332-23 1° du Code Général de la Fonction Publique autorise le recrutement sur des emplois non permanents d'agents contractuels pour un accroissement temporaire d'activité.

En raison des tâches à effectuer au sein du service entretien, il propose au Conseil Municipal de créer, à compter du 8 juillet 2023, un emploi non permanent sur le grade d'adjoint technique dont la durée hebdomadaire de service est de 20/35ème et de l'autoriser à recruter un agent contractuel pour une durée de trois mois en raison d'un accroissement temporaire d'activité du service entretien.

Entendu l'exposé de M. SÉVERAC Philippe, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

ARTICLE 1 : décide de créer un emploi non permanent relevant du grade d'adjoint technique pour effectuer les missions d'entretien ménager des bâtiments suite à un accroissement temporaire d'activité, d'une durée hebdomadaire de travail égale à 20/35ème), à compter du 8 juillet 2023 pour une durée maximale de trois mois.

ARTICLE 2 : dit que la présente délibération sera télétransmise à la Préfecture de Haute-Garonne pour contrôle de légalité.

ARTICLE 3 : dit que la présente délibération fera l'objet d'une publication sur le site Internet de la collectivité durant deux mois.

ARTICLE 4 : dit que la présente délibération fera l'objet d'une insertion dans le tableau répertoriant la liste des délibérations du Conseil Municipal du 29 juin 2023.

ARTICLE 5 : dit que la présente délibération sera exécutoire à compter de sa télétransmission au représentant de l'État dans le Département et de sa publication sur le site Internet de la collectivité.

Envoyé en préfecture le 05/07/2023

Reçu en préfecture le 05/07/2023

Publié le 05/07/2023



ID: 031-213101876-20230629-2023_113-DE

COMMUNE DE	DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL	
FONSORBES	du 29 juin 2023 - acte n° 2023-113 - page 2/2	
	4.2 - PERSONNEL CONTRACTUEL	
Thème :		
Objet :	Création d'un poste contractuel – Service entretien	

<u>ARTICLE 6</u>: dit que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site Internet de la collectivité. Ce recours peut être effectué par le Téléservice Télérecours Citoyens www.telerecours.fr.

Mme la Maire et ses Adjoints sont autorisés à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Madame la Maire SIMÉON Françoise





La Secrétaire de Séance STEMER Sophie

Tableau répertoriant la liste des délibérations du Conseil Municipal du 29 juin 2023 publié sur le site Internet de la collectivité le 0 5 JUIL 2023